

Cesla Amarelle

Conseillère d'Etat Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture

Rue de la Barre 8 1014 Lausanne 1 7 JAN. 2019

SSP Vaud Groupe enseignement Av. Ruchonnet 45 Case postale 1324 1001 Lausanne

Lausanne, le 15 janvier 2019

Madame la Présidente, Monsieur le Secrétaire,

En réponse à votre courrier du 4 décembre 2018, je me permets de vous faire parvenir une copie de la lettre envoyée ce jour aux Directions d'établissement de formation relevant de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) et du Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF), ainsi qu'aux directions des hautes écoles vaudoises.

Ce courrier demande à l'ensemble de ces directions de tenir compte de la grève des femmes prévue le 14 juin 2019 dans l'organisation des examens. Pour des raisons d'organisation, et dans la mesure du possible, il leur est demandé d'éviter de fixer des épreuves écrites ou orales ce jour-là.

Je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Secrétaire, mes biens cordiaux messages.

Cesla Amarelle

Annexe:

- Courrier du 15 janvier 2019 adressé aux Directions d'établissement DGEO, DGEP et SESAF et des Hautes Ecoles